

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00501

Numéro SIREN : 712 019 538

Nom ou dénomination : Safran Landing Systems

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2024 sous le numéro de dépôt 10132

# BILAN & COMPTES SOCIAUX

## Rapport de Gestion

**AU 31 12 2023**

### **EXTRAIT**

Certifié conforme à l'original



**François BASTIN**  
Président

## B ETATS FINANCIERS

**Compte de résultat au 31 décembre 2023**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31.12.2022	31.12.2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	4.1	1 782 225	2 073 865
Production stockée		61 985	71 776
Production immobilisée		48 156	73 606
Transfert de charges d'exploitation	4.2	5	8 134
Reprises sur amortissements et provisions		45 753	44 509
Autres produits		27 141	20 664
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		<b>1 965 265</b>	<b>2 292 554</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		(1 402 259)	(1 601 645)
Achats stockés d'approvisionnement		2 281	(23 106)
Matières premières		2 281	(23 106)
Autres approvisionnements		-	-
Variation des stocks d'approvisionnements		(885)	162
Achats de sous-traitance		(1 207 739)	(1 327 205)
Achats non stockés de matières et fournitures		(30 410)	(41 096)
Services extérieurs		(165 506)	(210 400)
Impôts, taxes et versements assimilés		(13 350)	(14 039)
Charges de personnel		(294 270)	(326 529)
Salaires et traitements		(188 978)	(202 063)
Charges sociales		(105 292)	(124 466)
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		(165 018)	(200 411)
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		(96 452)	(100 656)
Sur actif circulant: dépréciations		(27 632)	(29 533)
Pour risques et charges: dotations aux provisions		(40 934)	(70 222)
Autres charges		(10 010)	(11 425)
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		<b>(1 884 907)</b>	<b>(2 154 049)</b>
<b>Résultat d'exploitation (1) - (2)</b>		<b>80 358</b>	<b>138 505</b>
Produits financiers		106 901	104 539
Charges financières		(848)	(4 893)
<b>Résultat financier</b>	4.3	<b>106 053</b>	<b>99 646</b>
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>		<b>186 411</b>	<b>238 151</b>
Produits exceptionnels		12 619	21 215
Charges exceptionnelles		(17 704)	(9 775)
<b>Résultat exceptionnel</b>	4.4	<b>(5 085)</b>	<b>11 440</b>
Participation des salariés		(8 030)	(13 392)
Impôts sur les bénéfices	4.5	(1 859)	(38 499)
<b>Total des produits</b>		<b>2 084 785</b>	<b>2 418 308</b>
<b>Total des charges</b>		<b>(1 913 348)</b>	<b>(2 220 608)</b>
<b>Bénéfice / (Perte) net(te)</b>		<b>171 437</b>	<b>197 700</b>

Comptes annuels 2023

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

**Bilan au 31 décembre 2023**

ACTIF	Note	31.12.2022	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	258 164	1 026 140	759 323	266 817
Fonds commercial		18 294	18 679	385	18 294
Autres immobilisations incorporelles		239 870	1 007 461	758 938	248 523
Immobilisations corporelles	3.1	206 982	667 967	438 830	229 137
Immobilisations financières	3.1	510 928	511 410	127	511 283
Titres de participations		497 941	498 068	127	497 941
Autres immobilisations financières		12 987	13 342	-	13 342
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>976 074</b>	<b>2 205 517</b>	<b>1 198 280</b>	<b>1 007 237</b>
Stocks et en-cours	3.2	391 163	628 307	180 794	447 513
Avances et acomptes versés		25 952	40 949	-	40 949
Créances clients et comptes rattachés	3.3	382 352	447 056	11 722	435 334
Autres créances	3.3	43 796	35 146	1 032	34 114
Valeurs de placement	3.4	-	-	-	-
Disponibilités	3.4	98	570	-	570
Charges constatées d'avance	3.6	8 834	12 315	-	12 315
<b>Total Actif circulant</b>		<b>852 195</b>	<b>1 164 343</b>	<b>193 548</b>	<b>970 795</b>
Prime de remboursement des emprunts	3.7	-	-	-	-
Ecart de conversion - Actif	3.7	-	-	-	-
<b>Total actif</b>		<b>1 828 269</b>	<b>3 369 860</b>	<b>1 391 828</b>	<b>1 978 032</b>

## Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

<b>PASSIF</b>	Note	31.12.2022	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	3.8	83 707	83 707
Autres éléments de capitaux propres	3.8	343 733	343 737
Provisions réglementées	3.8	70 799	71 631
Résultat de l'exercice	3.8	171 437	197 700
<b>Capitaux propres</b>		<b>669 676</b>	<b>696 775</b>
Avances et dettes conditionnées		-	-
<b>Autres fonds propres</b>		-	-
Provisions pour risques et charges	3.9	139 998	182 487
Emprunts obligataire	3.10	-	-
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3.10	87 534	44 326
Avances et acomptes reçus	3.10	28 632	34 278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	284 792	335 791
Autres dettes	3.10	199 189	246 392
Produits constatés d'avance	3.12	418 448	437 983
<b>Dettes financières, d'exploitation et diverses</b>		<b>1 158 593</b>	<b>1 281 257</b>
Ecarts de conversion - Passif	3.13	-	-
<b>Total passif</b>		<b>1 828 269</b>	<b>1 978 032</b>

## C. ANNEXE

La société Safran Landing Systems est détenue de manière ultime par la société Safran, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Landing Systems de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Landing Systems 7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY sera dénommée la société Safran LS.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 978 032 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 197 700 K€.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2023 a été marquée essentiellement par les difficultés d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs, afin de pouvoir alimenter les chaînes de fabrication de nos usines et par extension livrer nos clients. Une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) a persisté sur cet exercice, et ne permet encore un retour à une situation stable enfin il a fallu accompagner et soutenir quelques sociétés financièrement pour leur permettre de surmonter des difficultés passagères.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde y compris l'Asie. Les avionneurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que la Société a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la Société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents. Pour couvrir les coûts constatés lors des remises en état de notre usine de Molsheim en Alsace faisant suite à l'incendie d'un des bâtiments du site, des indemnités d'assurances ont été reçues par notre Société. Ces produits s'élèvent à 21M€ dont une partie 13,3M€ ont été comptabilisés en transfert de charges dans la rubrique des produits exceptionnels de notre compte de résultat.

**Inflation et Hausse des prix de l'énergie**

L'année 2023 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être partiellement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise des frais généraux.

La Société a accéléré son plan de réduction de la consommation énergétique afin de tenir compte de la flambée des prix de l'énergie. Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

Afin de faire face aux problèmes d'approvisionnement, la Société a cherché à protéger la montée en cadence en constituant des stocks de sécurité et en apportant des aides à certains fournisseurs.

### Continuité d'exploitations et liquidités

La Société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie. Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la Société.

### Plan d'adaptation

La Direction du groupe Safran a signé le 21 Octobre 2021 avec les organisations syndicales représentatives un accord destiné à définir les modalités de la sortie de la crise liée à la Covid-19. Cet accord prévoit entre autres le retour du versement de participation sur l'année 2024 au titre de l'exercice 2023, ainsi que le versement de l'abondement relatif au versement de l'intéressement aux résultats selon les négociations annuelles obligatoires en 2023.

### Présentation des impacts résiduels Covid-19

Les impacts de la pandémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

### Autres actifs

#### Evaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous-activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

#### Créances Clients

La Société continue de suivre étroitement le risque clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs. Il est apporté une attention particulière aux compagnies aériennes et notamment à celles placées en procédure collective ou ayant annoncé des plans de restructuration. Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire) ont été provisionnés au cas par cas.

### Estimation de la marge à terminaison sur les contrats à l'avancement

Les contrats à l'avancement ont été ajustés des dernières données connues. En cas de marge déficitaire, la perte attendue a été comptabilisée en provision pour pertes à terminaison. La sous-activité a été comptabilisée dans le résultat de la période et n'a donc pas été prise en compte dans le calcul du taux d'avancement de ces contrats.

## PRINCIPE COMPTABLE REGLES ET METHODES COMPTABLE

### Référentiel appliqué

Les comptes sociaux au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2022).

### Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Les autres immobilisations incorporelles sont composées essentiellement des concessions commerciales activées dans la limite des flux de trésorerie attendus et amorties linéairement sur la durée du contrat.

### Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

#### **Amortissements**

Les principales durées d'utilisation sont :

- Constructions	15 ans – 40 ans
- Installations techniques	8 ans – 20 ans
- Matériels et outillages	5 ans – 15 ans
- Autres (dont agencements)	3 ans – 15 ans

Le mode d'amortissement retenu est le linéaire.

#### **Dépréciations**

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société Safran LS effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les actifs immobilisés sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)<sub>38</sub>

correspondant notamment aux programmes, projets ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : concessions commerciales, actifs corporels de production. Les autres actifs ont fait l'objet d'une analyse individuelle.

Pour les actifs affectés à des programmes, projet ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique.

Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8.5 %.

### Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

### Stocks et travaux en cours

#### **Valeurs brutes**

Les stocks de matières premières, de matricés et autres pièces achetées à l'extérieur, sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués ou assimilés (certaines sous-traitances) sont valorisés au coût de production, incluant les consommations intermédiaires, les frais directs et indirects de production et l'amortissement des biens concourant à la production.

#### **Dépréciations**

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée, client par client.

La règle de dépréciation statistique est la suivante :

- 25% pour les créances de plus d'un an,
- 50% pour les créances de plus de deux ans,
- 80% pour les créances de plus de trois ans.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet. Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

#### Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la société Safran LS.

#### Autres dettes financières

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la société Safran LS et la société Safran. Le poste « autres emprunts et dettes financières » est essentiellement constitué du compte courant de la société Safran.

#### Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

#### Provisions pour risque et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie. Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable. Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la Société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
  - coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
  - retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
  - provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
  - provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
  - autres.

#### Garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons d'équipements. Elles couvrent la durée de garantie prévue au contrat. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

### Pertes sur engagement de livraisons

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- Il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- Le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la Société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- L'obligation de la Société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

### Retraites et engagements assimilés

La société Safran LS supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 a modifié le cadre institutionnel de la réforme des retraites en changeant les conditions d'exercice du droit (recul de l'âge de départ et allongement des cotisations) résultant des régimes de retraite.

Les mesures issues de cette réforme constituent une modification de régime au sens de la recommandation 2013-02 de l'ANC. L'impact de cette mise à jour est enregistré directement au compte de résultat, en coûts des services passés conformément à la méthode retenue de la recommandation 2013-02 en tout point conforme à l'IAS 19 applicable actuellement.

Cet impact génère une charge de l'ordre de 301K d'euros comptabilisée au 31 décembre 2023

### Avances remboursables

La société Safran LS reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautiques, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique emprunts et dettes financières diverses. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la Société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

### Opérations en Devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
  - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
  - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

### Contrats longs termes

La Société Safran LS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenus et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés est porté en factures à établir s'il est positif, en avoirs à établir s'il est négatif.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

### Chiffre d'affaires

Les principales natures d'activités recensées par la société Safran LS sont les contrats de vente de produits de série et de pièces de rechange, de maintenance et de support de flotte et les contrats de recherche et de développement :

- Le chiffre d'affaires de produits de série ainsi que le chiffre d'affaires de pièces de rechange est enregistré à la facturation ou à l'expédition au client. En d'autres termes, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.
- Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu :
  - soit à la livraison ;
  - soit à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escomptée sur les contrats ce qui peut engendrer l'enregistrement de produits constatés d'avance et qui revient dorénavant à dégager la marge au fur et à mesure de la constatation des coûts réellement engagés sur le contrat.
  - soit réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escompté sur les contrats.
- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de développements est enregistré :
  - soit à l'avancement des coûts correspondants à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.
  - soit sur la base des ventes du mois.

### Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé ainsi que les variations de l'exercice des amortissements dérogatoires. Une indemnité des assurances a été reçue pour 13,3M€ sur cet exercice

### Impôts sur les bénéfices et Intégration Fiscale

La société Safran LS a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société Safran, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la société Safran LS et la société Safran prévoit que la société Safran LS comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

## NOTES SUR LE BILAN

## Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeur brutes

	31.12.2022	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	52 282	8 276	-	-	60 558
Fonds de commerce et droit au bail	18 679	-	-	-	18 679
Autres immobilisations incorporelles	873 297	73 606	-	-	946 903
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>944 258</b>	<b>81 882</b>	-	-	<b>1 026 140</b>
Terrains	18 265	1 012	-	-	19 277
Constructions	167 433	6 672	-	(1 873)	172 232
Installations, matériel, outillages	396 140	14 174	-	(9 022)	401 292
Autres immobilisations corporelles	24 126	4 124	-	(146)	28 104
Immobilisations corporelles en cours	21 930	58 523	-	(34 093)	46 360
Avances et acomptes	797	75	-	(170)	702
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>628 691</b>	<b>84 580</b>	-	<b>(45 304)</b>	<b>667 967</b>
Participations financières	498 068	-	-	-	498 068
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	12 721	800	-	(535)	12 986
Autres immobilisations financières	266	226	-	(136)	356
<b>Immobilisations financières</b>	<b>511 055</b>	<b>1 026</b>	-	<b>(671)</b>	<b>511 410</b>

**Amortissements**

	31.12.2022	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	39 307	5 682	-	-	(2)	44 987
Fonds de commerce et droit au bail	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations incorporelles	646 092	67 549	-	-	-	713 641
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>685 403</b>	<b>73 231</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>758 632</b>
Terrains	4 051	386	-	-	-	4 437
Constructions	98 259	6 645	-	-	(1 797)	103 107
Installations, matériel, outillages	299 935	17 906	-	-	(8 321)	309 520
Autres immobilisations corporelles	19 423	2 488	-	-	(145)	21 766
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>421 668</b>	<b>27 425</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(10 263)</b>	<b>438 830</b>

**Dépréciations**

	31.12.2022	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Dépréciations immobilisations incorporelles	691	-	-	-	-	691
Dépréciations immobilisations corporelles	41	-	-	-	(41)	-
Dépréciations immobilisations financières	127	-	-	-	-	127
Autres dépréciations	-	-	-	-	-	-
<b>Dépréciations</b>	<b>859</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(41)</b>	<b>818</b>

**Tableau des filiales et participations**

C2 - Confidential

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(arrondis aux milliers)</i>										
<b>Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>										
- Safran Landing Systems Asia Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	1 000 USD	972 USD	100	2 042	1 988			4 034 USD	143 USD	0 USD
- Safran Landing Systems Canada Inc Siege social : AJAX - CA	7 536 CAD	88 237 CAD	100	94 901	94 901			504 334 CAD	10 813 CAD	32 290 CAD
- Safran Landing Systems UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	112 781 GBP	69 353 GBP	100	170 265	170 265			498 742 GBP	42 635 GBP	54 762 GBP
- Safran Landing Systems Mexico SA de CV Siege social : COLON - MX	789 050 MXN	-46 482 MXN	100	45 740	45 740			1 171 919 MXN	(19 977) MXN	
- Safran Landing Systems Suzhou Co Ltd Siege social : SUZHOU - CN	204 953 CNY	224 056 CNY	100	18 727	18 727			828 252 CNY	29 643 CNY	
- Safran Landing Systems Malaysia Sdn Bhd Siege social : KUALA LUMPUR - MY	135 000 MYR	-49 766 MYR	100	32 694	32 694			327 695 MYR	9 020 MYR	
- Safran Filtration Systems SIREN : 757 502 240 - Siege social : NEXON - FR	1 449 EUR	4 269 EUR	100	14 686	14 686			33 573 EUR	4 026 EUR	3 586 EUR
- Safran Landing Systems Services Miami Inc Siege social : MIAMI - US	1700 USD	24 035 USD	100	13 360	13 360			1 313 USD	5 304 USD	
- Safran Landing Systems Services UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	2 000 GBP	5 318 GBP	100	7 384	7 384			65 638 GBP	4 630 GBP	4 554 GBP
- Safran Landing Systems Services Dinard SIREN : 381 211 184 - Siege social : DINARD - FR	1 600 EUR	9 904 EUR	100	18 262	18 262			29 369 EUR	417 EUR	2 696 EUR
- Safran Landing Systems Services Americas SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	759 786 MXN	274 515 MXN	100	47 071	47 071			1 673 236 MXN	212 332 MXN	
- Safran Landing Systems Holdings Singapore Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	10 144 USD	1 427 USD	100	9 336	9 336			0 USD	2 591 USD	2 565 USD
<b>Participation (10 % à 50 % du capital détenu)</b>										
- Safran MDS Services, S.A. de CV Siege social : COLON - MX	50 MXN	NS	50	1	1			NS	NS	
- Xian Cea Safran Landing Systems Services Co. Ltd Siege social : XIDAN NEW AREA - CN	267 806 CNY	- 239 719 CNY	50	17 394	17 394			191 626 CNY	-12 758 CNY	
- Société GOODRICH MESSIER Inc Siege social : WILMINGTON - US	1 USD	16 023 USD	50	1	1			109 778 USD	3 308 USD	1 900 USD
- Société MESSIER GOODRICH SA SIREN : 394 225 528 - Siege social : VÉLIZY VILLACOUBLAY - FR	788 EUR	15 206 EUR	50	400	400			178 728 EUR	4 095 EUR	1 102 EUR

Comptes annuels 2023

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

## Stocks et en Cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022			31.12.2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	3 917	957	2 960	4 079	872	3 207
Produits finis	443 864	160 282	283 582	503 241	175 188	328 053
En-cours de production	108 589	3 968	104 621	120 987	4 734	116 253
Marchandises	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>556 370</b>	<b>165 207</b>	<b>391 163</b>	<b>628 307</b>	<b>180 794</b>	<b>447 513</b>

## Créances

Au 31 décembre 2023, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	40 949	40 949	-	-
Créances clients et comptes rattachés	447 056	447 056	-	-
Créances fiscales et sociales	20 579	20 579	-	-
Autres créances d'exploitation	501	501	-	-
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>509 085</b>	<b>509 085</b>	-	-
Créances diverses	14 066	14 066	-	-
Charges constatées d'avance	12 315	12 315	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>26 381</b>	<b>26 381</b>	-	-
Dépréciations	(12 754)	(12 754)	-	-
<b>Total</b>	<b>522 712</b>	<b>522 712</b>	-	-

## Valeurs mobilières de Placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	98	570
<b>Valeur mobilières de placement et disponibilités</b>	<b>98</b>	<b>570</b>

Comptes annuels 2023

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems**

### Produits à recevoir

	31.12.2022	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances clients et comptes rattachés	39 290	49 931
Autres immobilisations financières	-	-
Créances d'exploitation	1 652	2 276
Autres créances	8 798	12 621
<b>Total</b>	<b>49 740</b>	<b>64 828</b>

### Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 sont de 12 315K€.

### Écarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif sont non significatifs au 31 décembre 2023.

### Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 580 497			83 707 455
Actions de préférence				

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2023
Capital social	83 707	-	-	-	83 707
Autres éléments de capitaux propres	343 733	171 437	4	(171 437)	343 737
Primes d'émission de fusion, d'apport	305 030	-	-	-	305 030
Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserve légale	8 371	-	-	-	8 371
Réserves indisponibles	-	-	-	-	-
Réserve statutaire et contractuelle	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-
Autres réserves	30 192	-	-	-	30 192
Report à nouveau	140	171 437	4	(171 437)	144
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-
Subventions d'investissements	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	70 799	-	8 731	(7 899)	71 631
Résultat de l'exercice	171 437	(171 437)	197 700	-	197 700
<b>Total</b>	<b>669 676</b>	<b>-</b>	<b>206 435</b>	<b>(179 336)</b>	<b>696 775</b>

Comptes annuels 2023

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems**

## Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

	31.12.2022	Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		31.12.2023
				sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissements dérogatoires	70 799		8 731	(7 899)	-	71 631
Autres provisions réglementées	-		-	-	-	-
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>70 799</b>	<b>-</b>	<b>8 731</b>	<b>(7 899)</b>	<b>-</b>	<b>71 631</b>
Garanties de fonctionnement	70 163		25 921	(9 675)	(13 039)	73 370
Garanties financières	-		-	-	-	-
Prestations à fournir	-		-	-	-	-
Engagements de retraite et assimilés	52 171		13 219	-	(3 179)	62 211
Contrats commerciaux et créances à long terme	-		-	-	-	-
Pertes à terminaison et pertes en carnet	-		-	-	-	-
Litiges	2 145		50	(161)	(129)	1 905
Autres	15 519		32 645	-	(3 163)	45 001
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>139 998</b>	<b>-</b>	<b>71 835</b>	<b>(9 836)</b>	<b>(19 510)</b>	<b>182 487</b>
Résultat d'exploitation			70 222	9 836	19 510	
Résultat financier			1 613	-	-	
Résultat exceptionnel			8 731	7 899	-	
<b>Total</b>			<b>80 566</b>	<b>17 735</b>	<b>19 510</b>	

(\*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition du coût des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

## Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

## Engagements de retraite et assimilés

(en millions d'euros)	31.12.2022	31.12.2023
Taux d'actualisation	3,70%	3,20%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de rendement des actifs	3,70%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	TGH/F05	TGH/F 05

(en millions d'euros)	31.12.2022	31.12.2023	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
Valeur actualisée de l'obligation	(41)	(44)	(0)	(44)
Valeur de marché des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
<b>Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture</b>	<b>(41)</b>	<b>(44)</b>	<b>(0)</b>	<b>(44)</b>
Écarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	0	0	(0)	0
<b>Engagements provisionnés au bilan</b>	<b>(41)</b>	<b>(44)</b>	<b>(0)</b>	<b>(44)</b>
Coût des services rendus	3	3	0	3
Coût financier	1	1	0	1
Amortissement des écarts actuariels	0	0	(0)	0
<b>Charge</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>(0)</b>	<b>4</b>
Rendement attendu des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
Prestations payées	(2)	(2)	-	(2)
<b>Variation de provision - dotation (reprise)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(0)</b>	<b>2</b>

## Régimes de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

## Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

## Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

## Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

(en milliers d'euros)	Bruts au 31.12.2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	44 326	31 719	704	11 903
Dépôts et cautionnements reçus	5 995	-	431	5 564
Autres emprunts et dettes assimilés	38 331	31 719	273	6 339
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-
<b>Dettes financières</b>	<b>44 326</b>	<b>31 719</b>	<b>704</b>	<b>11 903</b>
Avances et acomptes reçus sur des encours	34 278	34 278	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330 506	330 506	-	-
Dettes fiscales et sociales	132 956	132 956	-	-
Autres dettes d'exploitation	113 436	113 436	-	-
<b>Dette d'exploitation</b>	<b>611 176</b>	<b>611 176</b>	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 285	5 285	-	-
<b>Dettes financières, d'exploitations et diverses</b>	<b>660 787</b>	<b>648 180</b>	<b>704</b>	<b>11 903</b>
Produits constatés d'avance	437 983	133 194	179 463	125 326
<b>Total</b>	<b>1 098 770</b>	<b>781 374</b>	<b>180 167</b>	<b>137 229</b>

## Charges à payer

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2023
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 882	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 687	58 281
Dettes fiscales et sociales	88 156	116 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 895	3 917
Autres dettes	48 315	56 848
<b>Total</b>	<b>325 935</b>	<b>235 397</b>

## Produits constatés d'avances

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 sont de 437 983 K€.

## Ecart de conversion passif

Les écarts de conversion passif sont non significatifs au 31 décembre 2023.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## Chiffre d'affaires

	31.12.2022	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Prestations services	163 433	137 137
Redevances	(89)	(21)
Travaux	520 288	638 897
Ventes	1 098 593	1 297 852
<b>Total</b>	<b>1 782 225</b>	<b>2 073 865</b>

	31.12.2022	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>		
France	382 090	427 707
Export	1 400 135	1 646 158
<b>Total</b>	<b>1 782 225</b>	<b>2 073 865</b>

## Transfert de charges

Les transferts de charge de l'exercice sont non significatifs.

## Résultat financier

	31.12.2022	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Dividendes reçus et autres produits de participation	106 699	104 284
Intérêts et produits assimilés	202	254
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres reprises de provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	1
<b>Produits financiers</b>	<b>106 901</b>	<b>104 539</b>
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres dotations aux provisions financières	(19)	(1 613)
Intérêts et charges assimilés	(829)	(3 280)
Différences négatives de change	-	-
<b>Charges financières</b>	<b>(848)</b>	<b>(4 893)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>106 053</b>	<b>99 646</b>

Comptes annuels 2023

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

### Résultat exceptionnel

	31.12.2022	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Variation des provisions réglementées	(2 495)	(831)
Produits sur opérations de gestion	-	-
Produits sur opérations en capital	5 705	15
Charges sur opérations de gestion	(252)	(101)
Charges sur opérations en capital	(8 043)	(943)
Autres	-	13 300
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(5 085)</b>	<b>11 440</b>

### Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Courant	238 151	(46 744)	191 407
Exceptionnel	11 440	-	11 440
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	(13 392)	8 245	(5 147)
<b>Total</b>	<b>236 199</b>	<b>(38 499)</b>	<b>197 700</b>
Taux d'impôt	25,00%	25,00%	25,00%

## Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)

## NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES

## ACCROISSEMENTS

	31.12.2023	
	Accroissement de la base future d'impôt :	Impôt futur sur :
Provisions réglementées	-	-
Amortissements dérogatoires	(71 631)	(18 502)
Provisions pour investissements	-	-
Ecarts latents de taux de change	-	-
Autres	(904)	(234)
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>(72 535)</b>	<b>(18 736)</b>

## ALLEGEMENTS

## Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)

	Allègement de la base future d'impôt :	Impôt payé d'avance sur :
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)	1 740	449
Provisions pour perte de change	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	-	-
Autres provisions	-	-
Provisions sur actif circulant	-	-
Participation	14 227	3 675
Ecarts de change latents	-	-
<b>Charges à déduire ultérieurement</b>		
Provisions pour pertes à terminaison	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	41 979	10 843
Provisions pour garanties de fonctionnement	8 937	2 308
Provisions pour risques commerciaux	171	44
Autres provisions	1 811	468
Dépréciations d'actifs non déductibles	9 662	2 496
Produits constatés d'avance	46 218	11 938
Divers autres	34 279	8 854
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>159 024</b>	<b>41 075</b>
	Effets sur la base d'impôt :	Effets impôt :
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>86 489</b>	<b>22 339</b>

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

## Engagements hors bilan et passifs éventuel

(en millions d'euros)	31.12.2022	31.12.2023
Engagements sociaux	-	-
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes	-	-
Garanties de passif données	-	-
Engagements fonds de pension (a)	0	-
Ecart actuariels	-	-
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	12	15
Autres engagements (b)	8	7
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>22</b>

(en millions d'euros)	31.12.2022	31.12.2023
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	-	-
Garanties de bonne fin	-	-
Avals, cautions reçus	-	-
Garanties de passif reçues	-	-
Crédits documentaires reçus	-	-
Commandes de fournisseurs d'immobilisations	-	-
Autres engagements reçus	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les montants en devises sont convertis au cours de clôture du 31/12/2023

- (a) La société Safran LS a signé en 2012 un acte de garantie avec la société de droit anglais Messier-Dowty Pension Trustees Limited destiné à couvrir le régime de retraite des filiales anglaises Safran Landing Systems UK Ltd et Safran Landing Systems Services UK Ltd.
- (b) La société Safran LS a également signé fin 2013 un acte de garantie avec la société CIV Infraestructura destiné à couvrir le règlement, pendant douze ans, des loyers et frais associés de la filiale mexicaine Safran Landing Systems Mexico, S.A. de C.V. pour un montant annuel approximatif de un 1 900 000 U.S.D. L'impact de ce nouveau contrat sur les 3 ans restants est de 5 700 K USD au 31/12/2023.

**Droit Individuel à la formation**

Le compte personnel de formation (CPF) existe depuis le 1er janvier 2015 et se substitue au droit individuel à la formation (DIF).

**Engagements de crédit-bail et location financement**

Au 31 décembre 2023, il n'y a aucun crédit-bail en cours.

## Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

**Instruments financiers et de couverture**

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la société Safran LS et la société Safran une couverture de change est accordée par la société Safran à la société Safran LS par laquelle la société Safran s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la société Safran LS à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et la société Safran s'engage à reverser à la société Safran LS tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2023, le principal cours couvert dont a bénéficié la société Safran LS de la part de la société Safran a été le suivant :

- 1 EUR = 1,1319 USD

Les cours couverts EUR /USD prévisionnels dont la société Safran LS devrait bénéficier de la part de la société Safran pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

**EUR/USD**

- 2024 : 1 EUR = 1,12 USD

- 2025 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2023 du groupe Safran

- 2026 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2023 du groupe Safran

**Litiges**

Au 31 décembre 2023, il n'y a aucun litige significatif.

**Effectif moyen**

	31.12.2022	31.12.2023
Ingénieurs et cadres	1 393	1 523
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	968	959
Ouvriers	707	747
<b>Effectif salarié</b>	<b>3 068</b>	<b>3 229</b>
Personnel mis à disposition	-	-
<b>Effectif total</b>	<b>3 068</b>	<b>3 229</b>

**Rémunération des dirigeants**

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

#### Transaction avec parties liées

La Société Safran LS n'a pas réalisé de transactions à des conditions anormales de marché avec les parties liées.

#### Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Il n'y a pas de quotas affectés pour l'année 2023

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

#### Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la société Safran LS n'est intervenu depuis le 31 décembre 2023.

**Safran Landing Systems**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 83 707 455 euros**  
**Siège social : VELIZY-VILLACOUBLAY 78140**  
**Inovel Parc Sud - 7, rue Général Valérie André**  
**712 019 538 RCS Versailles**

**AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Décision adoptée par l'Assemblée du 21 mai 2024 :

L'associé unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2023	197 699 670,67 euros
Report à nouveau	143 861,46 euros
Bénéfice distribuable	197 843 532,13 euros

Affectation :

- versement d'un dividende de 35,43 euros par action, soit un total de	197 717 008,71 euros
- inscription du solde en report à nouveau	126 523,42 euros

L'Associé unique prend acte, qu'au titre des trois derniers exercices, ont été distribuées les sommes suivantes:

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2022	171 432 867,84€ (1)	30,72€
31 décembre 2021	136 610 566,56€ (1)	24,48€
31 décembre 2020	127 012 111,72€ (1)	22,77€

Certifié conforme à l'original



François BASTIN  
Président



Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## SAFRAN LANDING SYSTEMS

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **SAFRAN LANDING SYSTEMS**

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : 712 019 538 R.C.S. Versailles

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société SAFRAN LANDING SYSTEMS,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAFRAN LANDING SYSTEMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Comme indiqué dans la note « 2. Principes comptables » de l'annexe aux états financiers, votre société comptabilise :

- Des provisions pour garantie de fonctionnement (note 2.10 – Provisions pour risques et charges) constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons d'équipements. Elles couvrent la durée de garantie prévue au contrat.
- Du chiffre d'affaires relatif à la maintenance (note 2.14 – Chiffre d'affaires), reconnu soit (i) à la livraison, soit (ii) à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escomptée sur les contrats ce qui peut engendrer l'enregistrement de produits constatés d'avance et qui revient dorénavant à dégager la marge au fur et à mesure de la constatation des coûts réellement engagés sur le contrat, ou soit (iii) en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escompté sur les contrats.
- Du chiffre d'affaires relatif aux contrats de développements (note 2.14 – Chiffre d'affaires), enregistré soit à l'avancement des coûts correspondants à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats, soit sur la base des ventes du mois.
- Des concessions commerciales (note 2.2 – Immobilisations incorporelles) accordées aux compagnies aériennes en immobilisations incorporelles, dans la limite des flux de trésorerie attendus.
- Des dépréciations des titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Cette valeur d'inventaire des titres est appréciée soit (i) en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants, soit (ii) en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant de l'endettement.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et les données prévisionnelles sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que les notes de l'annexe communiquent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.


En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 24 avril 2024

DocuSigned by:  
  
6537C07F518441B...

Jérôme de Pastors

Associé



**PLAQUETTE SOCIALE**

**2023**

*Safran Landing Systems*

---

*Safran Landing Systems*

*7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY*

**Sommaire**

<b>A. ETATS FINANCIERS</b> .....	<b>3</b>
<b>B. ANNEXE</b> .....	<b>7</b>
1. Faits marquants de l'exercice .....	8
2. Principes comptables .....	10
3. Notes sur le Bilan .....	19
4. Notes sur le Compte de Résultat .....	28
5. Autres éléments d'information .....	31

## A. ETATS FINANCIERS

**Compte de résultat au 31 décembre 2023**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31.12.2022	31.12.2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	4.1	1 782 225	2 073 865
Production stockée		61 985	71 776
Production immobilisée		48 156	73 606
Transfert de charges d'exploitation	4.2	5	8 134
Reprises sur amortissements et provisions		45 753	44 509
Autres produits		27 141	20 664
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		<b>1 965 265</b>	<b>2 292 554</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		(1 402 259)	(1 601 645)
Achats stockés d'approvisionnement		2 281	(23 106)
Matières premières		2 281	(23 106)
Autres approvisionnements		-	-
Variation des stocks d'approvisionnements		(885)	162
Achats de sous-traitance		(1 207 739)	(1 327 205)
Achats non stockés de matières et fournitures		(30 410)	(41 096)
Services extérieurs		(165 506)	(210 400)
Impôts, taxes et versements assimilés		(13 350)	(14 039)
Charges de personnel		(294 270)	(326 529)
Salaires et traitements		(188 978)	(202 063)
Charges sociales		(105 292)	(124 466)
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		(165 018)	(200 411)
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		(96 452)	(100 656)
Sur actif circulant: dépréciations		(27 632)	(29 533)
Pour risques et charges: dotations aux provisions		(40 934)	(70 222)
Autres charges		(10 010)	(11 425)
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		<b>(1 884 907)</b>	<b>(2 154 049)</b>
<b>Résultat d'exploitation (1) - (2)</b>		<b>80 358</b>	<b>138 505</b>
Produits financiers		106 901	104 539
Charges financières		(848)	(4 893)
<b>Résultat financier</b>	4.3	<b>106 053</b>	<b>99 646</b>
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>		<b>186 411</b>	<b>238 151</b>
Produits exceptionnels		12 619	21 215
Charges exceptionnelles		(17 704)	(9 775)
<b>Résultat exceptionnel</b>	4.4	<b>(5 085)</b>	<b>11 440</b>
Participation des salariés		(8 030)	(13 392)
Impôts sur les bénéfices	4.5	(1 859)	(38 499)
<b>Total des produits</b>		<b>2 084 785</b>	<b>2 418 308</b>
<b>Total des charges</b>		<b>(1 913 348)</b>	<b>(2 220 608)</b>
<b>Bénéfice / (Perte) net(te)</b>		<b>171 437</b>	<b>197 700</b>

**Bilan au 31 décembre 2023**

ACTIF	Note	31.12.2022	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	258 164	1 026 140	759 323	266 817
Fonds commercial		18 294	18 679	385	18 294
Autres immobilisations incorporelles		239 870	1 007 461	758 938	248 523
Immobilisations corporelles	3.1	206 982	667 967	438 830	229 137
Immobilisations financières	3.1	510 928	511 410	127	511 283
Titres de participations		497 941	498 068	127	497 941
Autres immobilisations financières		12 987	13 342	-	13 342
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>976 074</b>	<b>2 205 517</b>	<b>1 198 280</b>	<b>1 007 237</b>
Stocks et en-cours	3.2	391 163	628 307	180 794	447 513
Avances et acomptes versés		25 952	40 949	-	40 949
Créances clients et comptes rattachés	3.3	382 352	447 056	11 722	435 334
Autres créances	3.3	43 796	35 146	1 032	34 114
Valeurs de placement	3.4	-	-	-	-
Disponibilités	3.4	98	570	-	570
Charges constatées d'avance	3.6	8 834	12 315	-	12 315
<b>Total Actif circulant</b>		<b>852 195</b>	<b>1 164 343</b>	<b>193 548</b>	<b>970 795</b>
Prime de remboursement des emprunts	3.7	-	-		-
Ecart de conversion - Actif	3.7	-	-		-
<b>Total actif</b>		<b>1 828 269</b>	<b>3 369 860</b>	<b>1 391 828</b>	<b>1 978 032</b>

Comptes annuels 2023

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems**

<b>PASSIF</b>	<i>Note</i>	31.12.2022	<b>31.12.2023</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	3.8	83 707	83 707
Autres éléments de capitaux propres	3.8	343 733	343 737
Provisions réglementées	3.8	70 799	71 631
Résultat de l'exercice	3.8	171 437	197 700
<b>Capitaux propres</b>		<b>669 676</b>	<b>696 775</b>
Avances et dettes conditionnées		-	-
<b>Autres fonds propres</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques et charges	3.9	139 998	182 487
Emprunts obligataire	3.10	-	-
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3.10	87 534	44 326
Avances et acomptes reçus	3.10	28 632	34 278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	284 792	335 791
Autres dettes	3.10	199 189	246 392
Produits constatés d'avance	3.12	418 448	437 983
<b>Dettes financières, d'exploitation et diverses</b>		<b>1 158 593</b>	<b>1 281 257</b>
Ecart de conversion - Passif	3.13	-	-
<b>Total passif</b>		<b>1 828 269</b>	<b>1 978 032</b>

## **B. ANNEXE**

La société Safran Landing Systems est détenue de manière ultime par la société Safran, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Landing Systems de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Landing Systems

7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

sera dénommée la société Safran LS.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1978032 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 197700 K€.

## **1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

L'année 2023 a été marquée essentiellement par les difficultés d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs, afin de pouvoir alimenter les chaînes de fabrication de nos usines et par extension livrer nos clients. Une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) a persisté sur cet exercice, et ne permet encore un retour à une situation stable enfin il a fallu accompagner et soutenir quelques sociétés financièrement pour leur permettre de surmonter des difficultés passagères.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde y compris l'Asie. Les avionneurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que la Société a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la Société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents. Pour couvrir les coûts constatés lors des remises en état de notre usine de Molsheim en Alsace faisant suite à l'incendie d'un des bâtiments du site, des indemnités d'assurances ont été reçues par notre Société. Ces produits s'élèvent à 21M€ dont une partie 13,3M€ ont été comptabilisés en transfert de charges dans la rubrique des produits exceptionnels de notre compte de résultat.

### **INFLATION ET HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE**

L'année 2023 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement.

La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Afin de faire face aux problèmes d'approvisionnement, la Société a cherché à protéger la montée en cadence en constituant des stocks de sécurité.

La Société a accéléré son plan de réduction de la consommation énergétique afin de tenir compte de la flambée des prix de l'énergie.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

#### **1.a. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET LIQUIDITÉS**

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société

#### **1.b. PLAN D'ADAPTATION**

La Direction du groupe Safran a signé le 21 Octobre 2021 avec les organisations syndicales représentatives un accord destiné à définir les modalités de la sortie de la crise liée à la Covid-19.

Cet accord prévoit entre autres le retour du versement de participation sur l'année 2024 au titre de l'exercice 2023, ainsi que le versement de l'abondement relatif au versement de l'intéressement aux résultats selon les négociations annuelles obligatoires en 2023.

## **1.c. AUTRES ACTIFS**

### Evaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

### Créances Clients

La Société continue de suivre étroitement le risque clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs.

Il est apporté une attention particulière aux compagnies aériennes et notamment à celles placées en procédure collective ou ayant annoncé des plans de restructuration.

Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire) ont été provisionnés au cas par cas.

## **1.D ESTIMATION DE LA MARGE A TERMINAISON SUR LES CONTRATS A L'AVANCEMENT**

Les contrats à l'avancement ont été ajustés des dernières données connues.

En cas de marge déficitaire, la perte attendue a été comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

La sous activité a été comptabilisée dans le résultat de la période et n'a donc pas été prise en compte dans le calcul du taux d'avancement de ces contrats.

## **2. PRINCIPES COMPTABLES**

### **2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **2.1.1. Référentiel appliqué**

Les comptes sociaux au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2023).

## **2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Les autres immobilisations incorporelles sont composées essentiellement des concessions commerciales activées dans la limite des flux de trésorerie attendus et amorties linéairement sur la durée du contrat.

## **2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

### **2.3.1. Amortissements**

Les principales durées d'utilisation sont :

- Constructions 15 ans – 40 ans
- Installations techniques 8 ans – 20 ans
- Matériels et outillages 5 ans – 15 ans
- Autres (dont agencements) 3 ans – 15 ans

Le mode d'amortissement retenu est le linéaire.

### **2.3.2. Dépréciations**

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société Safran LS effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les actifs immobilisés sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant notamment aux programmes, projets ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : concessions commerciales, actifs corporels de production. Les autres actifs ont fait l'objet d'une analyse individuelle.

Pour les actifs affectés à des programmes, projet ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique.

Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8.5 %.

## **2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

## 2.5. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

### 2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks de matières premières, de matricés et autres pièces achetées à l'extérieur, sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués ou assimilés (certaines sous-traitances) sont valorisés au coût de production, incluant les consommations intermédiaires, les frais directs et indirects de production et l'amortissement des biens concourant à la production.

### 2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

## 2.6. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est déterminée, client par client.

La règle de dépréciation statistique est la suivante :

-25% pour les créances de plus d'un an

-50% pour les créances de plus de deux ans

-80% pour les créances de plus de trois ans

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

## 2.7. DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la société Safran LS.

## 2.8. AUTRES DETTES FINANCIERES

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la

société Safran LS et la société Safran.

Le poste « autres emprunts et dettes financières » est essentiellement constitué du compte courant de la société Safran.

## **2.9. PROVISIONS REGLEMENTEES**

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

## **2.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :

- coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
- retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
- provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
- provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
- autres.

### **2.10.1. Garanties de fonctionnement**

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons d'équipements. Elles couvrent la durée de garantie prévue au contrat. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

### **2.10.2. Pertes sur engagement de livraisons**

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement

d'indemnités de rupture ;

- l'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

### **2.10.3. Retraites et engagements assimilés**

La société Safran LS supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 a modifié le cadre institutionnel de la réforme des retraites en changeant les conditions d'exercice du droit (recul de l'âge de départ et allongement des cotisations) résultant des régimes de retraite.

Les mesures issues de cette réforme constituent une modification de régime au sens de la recommandation 2013-02 de l'ANC. L'impact de cette mise à jour est enregistré directement au compte de résultat, en coûts des services passés conformément à la méthode retenue de la recommandation 2013-02 en tout point conforme à l'IAS 19 applicable actuellement.

Cet impact génère une charge de l'ordre de 301K d'euros comptabilisée au 31 décembre 2023

## **2.11. AVANCES REMBOURSABLES**

La société Safran LS reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautiques, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique emprunts et dettes financières diverses. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant

considérée comme une charge d'exploitation.

## **2.12. OPERATIONS EN DEVICES**

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
  - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
  - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

## **2.13. CONTRATS LONG TERME**

La société Safran LS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenus et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés est porté en factures à établir s'il est positif, ou en avoirs à établir s'il est négatif.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

## 2.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principales natures d'activités recensées par la société Safran LS sont les contrats de vente de produits de série et de pièces de rechange, de maintenance et de support de flotte et les contrats de recherche et de développement :

- Le chiffre d'affaires de produits de série ainsi que le chiffre d'affaires de pièces de rechange est enregistré à la facturation ou à l'expédition au client.

En d'autres termes, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

- Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu :
  - o soit à la livraison ;
  - o soit à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escomptée sur les contrats ce qui peut engendrer l'enregistrement de produits constatés d'avance et qui revient dorénavant à dégager la marge au fur et à mesure de la constatation des coûts réellement engagés sur le contrat.
  - o soit réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escompté sur les contrats.
- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de développements est enregistré :
  - o soit à l'avancement des coûts correspondants à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.
  - o soit sur la base des ventes du mois.

## 2.15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé ainsi que les variations de l'exercice des amortissements dérogatoires.

## 2.16. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET INTEGRATION FISCALE

La société Safran LS a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société Safran, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la société Safran LS et la société Safran prévoit que

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems**

la société Safran LS comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

##### Valeur brutes

	31.12.2022	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	52 282	8 276	-	-	60 558
Fonds de commerce et droit au bail	18 679	-	-	-	18 679
Autres immobilisations incorporelles	873 297	73 606	-	-	946 903
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>944 258</b>	<b>81 882</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 026 140</b>
Terrains	18 265	1 012	-	-	19 277
Constructions	167 433	6 672	-	(1 873)	172 232
Installations, matériel, outillages	396 140	14 174	-	(9 022)	401 292
Autres immobilisations corporelles	24 126	4 124	-	(146)	28 104
Immobilisations corporelles en cours	21 930	58 523	-	(34 093)	46 360
Avances et acomptes	797	75	-	(170)	702
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>628 691</b>	<b>84 580</b>	<b>-</b>	<b>(45 304)</b>	<b>667 967</b>
Participations financières	498 068	-	-	-	498 068
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	12 721	800	-	(535)	12 986
Autres immobilisations financières	266	226	-	(136)	356
<b>Immobilisations financières</b>	<b>511 055</b>	<b>1 026</b>	<b>-</b>	<b>(671)</b>	<b>511 410</b>

### Amortissements

	31.12.2022	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	39 307	5 682	-	-	(2)	44 987
Fonds de commerce et droit au bail	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations incorporelles	646 092	67 549	-	-	-	713 641
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>685 403</b>	<b>73 231</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>758 632</b>
Terrains	4 051	386	-	-	-	4 437
Constructions	98 259	6 645	-	-	(1 797)	103 107
Installations, matériel, outillages	299 935	17 906	-	-	(8 321)	309 520
Autres immobilisations corporelles	19 423	2 488	-	-	(145)	21 766
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>421 668</b>	<b>27 425</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(10 263)</b>	<b>438 830</b>

### Dépréciations

	31.12.2022	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2023
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Dépréciations immobilisations incorporelles	691	-	-	-	-	691
Dépréciations immobilisations corporelles	41	-	-	-	(41)	-
Dépréciations immobilisations financières	127	-	-	-	-	127
Autres dépréciations	-	-	-	-	-	-
<b>Dépréciations</b>	<b>859</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(41)</b>	<b>818</b>

**Tableau des filiales et participations**

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(arrondis aux milliers)</i>										
<b>Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>										
- Safran Landing Systems Asia Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	1 000 USD	972 USD	100	2 042	1 988			4 034 USD	143 USD	0 USD
- Safran Landing Systems Canada Inc Siege social : AJAX - CA	7 556 CAD	88 237 CAD	100	94 901	94 901			504 334 CAD	10 813 CAD	32 290 CAD
- Safran Landing Systems UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	112 781 GBP	69 353 GBP	100	170 265	170 265			498 742 GBP	42 635 GBP	54 762 GBP
- Safran Landing Systems Mexico SA de CV Siege social : COLON - MX	789 050 MXN	-46 482 MXN	100	45 740	45 740			1 171 919 MXN	(19 977) MXN	
- Safran Landing Systems Suzhou Co Ltd Siege social : SUZHOU - CN	204 953 CNY	224 056 CNY	100	18 727	18 727			828 252 CNY	29 643 CNY	
- Safran Landing Systems Malaysia Sdn Bhd Siege social : KUALA LUMPUR - MY	135 000 MYR	-49 766 MYR	100	32 694	32 694			327 695 MYR	9 020 MYR	
- Safran Filtration Systems SIREN : 757 502 240 - Siege social : NEXON - FR	1 449 EUR	4 269 EUR	100	14 686	14 686			33 573 EUR	4 026 EUR	3 586 EUR
- Safran Landing Systems Services Miami Inc Siege social : MIAMI - US	1700 USD	24 035 USD	100	13 360	13 360			1 313 USD	5 304 USD	
- Safran Landing Systems Services UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	2 000 GBP	5 318 GBP	100	7 384	7 384			65 638 GBP	4 630 GBP	4 554 GBP
- Safran Landing Systems Services Dinard SIREN : 381 211 184 - Siege social : DINARD - FR	1 600 EUR	9 904 EUR	100	18 262	18 262			29 369 EUR	417 EUR	2 696 EUR
- Safran Landing Systems Services Americas SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	759 786 MXN	274 515 MXN	100	47 071	47 071			1 673 236 MXN	212 332 MXN	
- Safran Landing Systems Holdings Singapore Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	10 144 USD	1 427 USD	100	9 336	9 336			0 USD	2 591 USD	2 565 USD
<b>Participation (10 % à 50 % du capital détenu)</b>										
- Safran MDS Services, S.A. de CV Siege social : COLON - MX	50 MXN	NS	50	1	1			NS	NS	
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Services Co. Ltd Siege social : XIXAN NEW AREA - CN	267 806 CNY	- 239 719 CNY	50	17 394	17 394			191 626 CNY	-12 758 CNY	
- Société GOODRICH MESSIER Inc Siege social : WILMINGTON - US	1 USD	16 023 USD	50	1	1			109 778 USD	3 308 USD	1 900 USD
- Société MESSIER GOODRICH SA SIREN : 394 225 528 - Siege social : VÉLIZY VILLACOUBLAY - FR	788 EUR	15 206 EUR	50	400	400			178 728 EUR	4 095 EUR	1 102 EUR

### 3.2. STOCKS ET EN-COURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022			31.12.2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	3 917	957	2 960	4 079	872	3 207
Produits finis	443 864	160 282	283 582	503 241	175 188	328 053
En-cours de production	108 589	3 968	104 621	120 987	4 734	116 253
Marchandises	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>556 370</b>	<b>165 207</b>	<b>391 163</b>	<b>628 307</b>	<b>180 794</b>	<b>447 513</b>

### 3.3. CREANCES

Au 31 décembre 2023, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	40 949	40 949	-	-
Créances clients et comptes rattachés	447 056	447 056	-	-
Créances fiscales et sociales	20 579	20 579	-	-
Autres créances d'exploitation	501	501	-	-
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>509 085</b>	<b>509 085</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances diverses	14 066	14 066	-	-
Charges constatées d'avance	12 315	12 315	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>26 381</b>	<b>26 381</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dépréciations	(12 754)	(12 754)	-	-
<b>Total</b>	<b>522 712</b>	<b>522 712</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	98	570
<b>Valeur mobilières de placement et disponibilités</b>	<b>98</b>	<b>570</b>

### 3.5. PRODUITS A RECEVOIR

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances clients et comptes rattachés	39 290	49 931
Autres immobilisations financières	-	-
Créances d'exploitation	1 652	2 276
Autres créances	8 798	12 621
<b>Total</b>	<b>49 740</b>	<b>64 828</b>

### 3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCES

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 sont de 12 315K€.

### 3.7. ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif sont non significatifs au 31 décembre 2023.

### 3.8. CAPITAUX PROPRES

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 580 497			83 707 455
Actions de préférence				

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2023
Capital social	83 707	-	-	-	<b>83 707</b>
Autres éléments de capitaux propres	343 733	171 437	4	(171 437)	<b>343 737</b>
Primes d'émission de fusion, d'apport	305 030	-	-	-	<b>305 030</b>
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserve légale	8 371	-	-	-	<b>8 371</b>
Réserves indisponibles	-	-	-	-	-
Réserve statutaire et contractuelle	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-
Autres réserves	30 192	-	-	-	<b>30 192</b>
Report à nouveau	140	171 437	4	(171 437)	<b>144</b>
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-
Subventions d'investissements	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	70 799	-	8 731	(7 899)	<b>71 631</b>
Résultat de l'exercice	171 437	(171 437)	197 700	-	<b>197 700</b>
<b>Total</b>	<b>669 676</b>	<b>-</b>	<b>206 435</b>	<b>(179 336)</b>	<b>696 775</b>

(\*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition du coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

### 3.9. PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31.12.2022	Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		31.12.2023
				sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissements dérogatoires	70 799		8 731	(7 899)	-	71 631
Autres provisions réglementées	-		-	-	-	-
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>70 799</b>	<b>-</b>	<b>8 731</b>	<b>(7 899)</b>	<b>-</b>	<b>71 631</b>
Garanties de fonctionnement	70 163		25 921	(9 675)	(13 039)	73 370
Garanties financières	-		-	-	-	-
Prestations à fournir	-		-	-	-	-
Engagements de retraite et assimilés	52 171		13 219	-	(3 179)	62 211
Contrats commerciaux et créances à long terme	-		-	-	-	-
Pertes à terminaison et pertes en carnet	-		-	-	-	-
Litiges	2 145		50	(161)	(129)	1 905
Autres	15 519		32 645	-	(3 163)	45 001
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>139 998</b>	<b>-</b>	<b>71 835</b>	<b>(9 836)</b>	<b>(19 510)</b>	<b>182 487</b>
Résultat d'exploitation			70 222	9 836	19 510	
Résultat financier			1 613	-	-	
Résultat exceptionnel			8 731	7 899	-	
<b>Total</b>			<b>80 566</b>	<b>17 735</b>	<b>19 510</b>	

(\*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition des coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

**Engagements de retraite et assimilés**

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Taux d'actualisation	3,70%	3,20%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de rendement des actifs	3,70%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	TGH/F 05	TGH/F 05

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
Valeur actualisée de l'obligation	(41)	(44)	(0)	(44)
Valeur de marché des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
<b>Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture</b>	<b>(41)</b>	<b>(44)</b>	<b>(0)</b>	<b>(44)</b>
Écarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	0	0	(0)	0
<b>Engagements provisionnés au bilan</b>	<b>(41)</b>	<b>(44)</b>	<b>(0)</b>	<b>(44)</b>
Coût des services rendus	3	3	0	3
Coût financier	1	1	0	1
Amortissement des écarts actuariels	0	(0)	(0)	-
<b>Charge</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>(0)</b>	<b>4</b>
Rendement attendu des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
Prestations payées	(2)	(2)	-	(2)
<b>Variation de provision - dotation (reprise)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(0)</b>	<b>2</b>

**Régimes de retraite à prestations définies**

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

**Indemnités de départ à la retraite**

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

**3.10. DETTES FINANCIERES, DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Bruts au 31.12.2023</b>	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	<b>44 326</b>	31 719	704	11 903
Dépôts et cautionnements reçus	<b>5 995</b>	-	431	5 564
Autres emprunts et dettes assimilés	<b>38 331</b>	31 719	273	6 339
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-
<b>Dettes financières</b>	<b>44 326</b>	<b>31 719</b>	<b>704</b>	<b>11 903</b>
Avances et acomptes reçus sur des encours	<b>34 278</b>	34 278	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>330 506</b>	330 506	-	-
Dettes fiscales et sociales	<b>132 956</b>	132 956	-	-
Autres dettes d'exploitation	<b>113 436</b>	113 436	-	-
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>611 176</b>	<b>611 176</b>	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<b>5 285</b>	5 285	-	-
<b>Dettes financières, d'exploitations et diverses</b>	<b>660 787</b>	<b>648 180</b>	<b>704</b>	<b>11 903</b>
Produits constatés d'avance	<b>437 983</b>	133 194	179 463	125 326
<b>Total</b>	<b>1 098 770</b>	<b>781 374</b>	<b>180 167</b>	<b>137 229</b>

**3.11. CHARGES A PAYER**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2023</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 882	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 687	58 281
Dettes fiscales et sociales	88 156	116 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 895	3 917
Autres dettes	48 315	56 848
<b>Total</b>	<b>325 935</b>	<b>235 397</b>

**3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCES**

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 sont de 437 983 K€.

### **3.13. ECARTS DE CONVERSION PASSIF**

Les écarts de conversion passif sont non significatifs au 31 décembre 2023.

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Prestations services	163 433	137 137
Redevances	(89)	(21)
Travaux	520 288	638 897
Ventes	1 098 593	1 297 852
	-	-
<b>Total</b>	<b>1 782 225</b>	<b>2 073 865</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
France	382 090	427 707
Export	1 400 135	1 646 158
<b>Total</b>	<b>1 782 225</b>	<b>2 073 865</b>

### 4.2. TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charge de l'exercice sont non significatifs.

### 4.3. RESULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Dividendes reçus et autres produits de participation	106 699	104 284
Intérêts et produits assimilés	202	254
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres reprises de provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	1
<b>Produits financiers</b>	<b>106 901</b>	<b>104 539</b>
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres dotations aux provisions financières	(19)	(1 613)
Intérêts et charges assimilés	(829)	(3 280)
Différences négatives de change	-	-
<b>Charges financières</b>	<b>(848)</b>	<b>(4 893)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>106 053</b>	<b>99 646</b>

#### 4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Variation des provisions réglementées	(2 495)	(831)
Produits sur opérations de gestion	-	-
Produits sur opérations en capital	5 705	15
Charges sur opérations de gestion	(252)	(101)
Charges sur opérations en capital	(8 043)	(943)
Autres	-	13 300
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(5 085)</b>	<b>11 440</b>

#### 4.5. IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	238 151	(46 744)	191 407
Exceptionnel	11 440	-	11 440
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	(13 392)	8 245	(5 147)
<b>Total</b>	<b>236 199</b>	<b>(38 499)</b>	<b>197 700</b>
Taux d'impôt	25,00%	25,00%	25,00%

#### 4.6. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2023	
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
<b>ACCROISSEMENTS</b>	<b>Accroissement de la base future d'impôt :</b>	<b>Impôt futur sur :</b>
Provisions réglementées	-	-
Amortissements dérogatoires	(71 631)	(18 502)
Provisions pour investissements	-	-
Ecarts latents de taux de change	-	-
Autres	(904)	(234)
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>(72 535)</b>	<b>(18 736)</b>
<b>ALLEGEMENTS</b>	<b>Allègement de la base future d'impôt :</b>	<b>Impôt payé d'avance sur :</b>
<b>Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)</b>		
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)	1 740	449
Provisions pour perte de change	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	-	-
Autres provisions	-	-
Provisions sur actif circulant	-	-
Participation	14 227	3 675
Ecarts de change latents	-	-
<b>Charges à déduire ultérieurement</b>		-
Provisions pour pertes à terminaison	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	41 979	10 843
Provisions pour garanties de fonctionnement	8 937	2 308
Provisions pour risques commerciaux	171	44
Autres provisions	1 811	468
Dépréciations d'actifs non déductibles	9 662	2 496
Produits constatés d'avance	46 218	11 938
Divers autres	34 279	8 854
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>159 024</b>	<b>41 075</b>
	<b>Effets sur la base d'impôt :</b>	<b>Effets impôt :</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>86 489</b>	<b>22 339</b>

## 5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

### 5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUEL

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Engagements sociaux	-	-
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes	-	-
Garanties de passif données	-	-
Engagements fonds de pension (a)	-	-
Ecart actariels	-	-
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	12	15
Autres engagements (b)	8	7
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>22</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2023
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	-	-
Garanties de bonne fin	-	-
Avals, cautions reçus	-	-
Garanties de passif reçues	-	-
Crédits documentaires reçus	-	-
Commandes de fournisseurs d'immobilisations	-	-
Autres engagements reçus	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les montants en devises sont convertis au cours de clôture du 31/12/2023

- (a) La société Safran LS a signé en 2012 un acte de garantie avec la société de droit anglais Messier-Dowty Pension Trustees Limited destiné à couvrir le régime de retraite des filiales anglaises Safran Landing Systems UK Ltd et Safran Landing Systems Services UK Ltd.
- (b) La société Safran LS a également signé fin 2013 un acte de garantie avec la société CIV Infraestructura destiné à couvrir le règlement, pendant douze ans, des loyers et frais associés de la filiale mexicaine Safran Landing Systems Mexico, S.A. de C.V. pour un montant annuel approximatif de un million neuf cent mille U.S. dollars. L'impact de ce nouveau contrat sur les 3 ans restants est de 5 700 K USD au 31/12/2023.

#### 5.1.1. Droit individuel à la formation

Le compte personnel de formation (CPF) existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se substitue au droit individuel à la formation (DIF).

#### 5.1.2. Engagements de crédit-bail et location financement

Au 31 décembre 2023, il n'y a aucun crédit-bail en cours.

**5.1.3. Instruments financiers et de couverture**

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la société Safran LS et la société Safran une couverture de change est accordée par la société Safran à la société Safran LS par laquelle la société Safran s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la société Safran LS à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et la société Safran s'engage à reverser à la société Safran LS tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2023, le principal cours couvert dont a bénéficié la société Safran LS de la part de la société Safran a été le suivant :

- 1 EUR = 1,1319 USD

Les cours couverts EUR /USD prévisionnels dont la société Safran LS devrait bénéficier de la part de la société Safran pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

EUR/USD

- 2024 : 1 EUR = 1,12 USD

- 2025 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2023 du groupe Safran

- 2026 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2023 du groupe Safran

**5.2. LITIGES**

Au 31 décembre 2023, il n'y a aucun litige significatif.

**5.3. EFFECTIF MOYEN**

	31.12.2022	31.12.2023
Ingénieurs et cadres	1 393	1 523
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	968	959
Ouvriers	707	747
<b>Effectif salarié</b>	<b>3 068</b>	<b>3 229</b>
Personnel mis à disposition	-	-
<b>Effectif total</b>	<b>3 068</b>	<b>3 229</b>

**5.4. REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

#### **5.5. TRANSACTION AVEC PARTIES LIEES**

La société Safran LS n'a pas réalisé de transactions à des conditions anormales de marché avec les parties liées.

#### **5.6. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE**

Il n'y a pas de quotas affectés pour l'année 2023

#### **5.7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

#### **5.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la société Safran LS n'est intervenu depuis le 31 décembre 2023.